

**Conférence Episcopale du Burkina - Commission Justice et Paix  
Cinquièmes Semaines Sociales**

**« L’Ethique des Droits de l’Homme et du Développement au Burkina Faso :  
bilan et perspective à la lumière de la Doctrine Sociale de l’Eglise »**

**Ouagadougou - 8-12 avril 2013**

**Marguerite A. Peeters – 11 avril 2013**

**« La politique nationale genre au Burkina Faso :  
commentaire sous l’éclairage de la doctrine sociale de l’Eglise »**

**Plan de la présentation :**

« L’heure de la femme » : une heure de grâce, une heure de combat	p. 2
L’enseignement de l’Eglise sur la dignité de la femme	p. 4
Le genre, un phénomène mondial	p. 6
Le contenu flou du concept de « genre »	p. 7
A l’origine : une conception erronée de l’égalité, fondée sur le rejet du père	p. 9
Interprétation féministe africaine, interprétations actuelles en Occident	p. 10
Histoire du concept de genre	p. 13
Remarques conclusives	p. 16
Annexe : extrait du message de Benoît XVI à la curie du 21 décembre 2012	p. 18

Excellences, chers amis Burkinabès,

C'est une joie pour moi de revenir dans votre cher pays, pour la troisième fois. Je remercie Monseigneur Thomas Kaboré, Président de la *Commission Justice et Paix* de la *Conférence Episcopale du Burkina Faso*, de son invitation à vous parler d'un sujet que j'ai longuement étudié, depuis qu'il préoccupe l'Eglise, depuis la conférence de Pékin<sup>1</sup> de 1995 : le « genre », le « gender ». Nous nous efforcerons ensemble, à la lumière de la vérité révélée sur l'homme et la femme, d'en discerner les défis anthropologiques, culturels, politiques, juridiques et les effets sur l'éducation de nos enfants, la famille et la foi en Jésus. Je me réjouis déjà d'échanger avec vous personnellement et d'apprendre de vous et de vos expériences durant mon bref séjour à Ouagadougou.

Bien qu'un temps généreux ait été accordé à mon exposé, il ne me sera pas possible ce matin de couvrir tous les aspects d'une problématique complexe. Je me suis efforcée d'offrir le fruit de mes travaux sur ce sujet dans mon livre récemment publié « *Le gender, une norme politique et culturelle mondiale – Outil de discernement* ». J'espère que nous trouverons les moyens d'y donner accès à ceux et celles qui seraient intéressés<sup>2</sup>.

### **« L'heure de la femme » : une heure de grâce, une heure de combat**

Dans sa lettre apostolique sur la dignité de la femme et sa vocation<sup>3</sup>, *Mulieris Dignitatem*, le bienheureux Jean-Paul II citait le message du Concile Vatican II aux femmes, daté du 8 décembre 1965 : « L'heure vient, l'heure est venue où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude, l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence, un rayonnement, un pouvoir jamais atteints jusqu'ici. C'est pourquoi, en ce moment où l'humanité connaît une si profonde mutation, les femmes imprégnées de l'esprit de l'Evangile peuvent tant pour aider l'humanité à ne pas déchoir. »<sup>4</sup>

« L'heure de la femme » est d'abord une œuvre de Dieu, qui mène le cours de l'histoire humaine vers son plein accomplissement, dans son dessein d'amour ; elle se rapporte à ce que l'Esprit dit aujourd'hui à l'Eglise, à l'avènement de la civilisation de l'amour. Jean-Paul II y voyait un « signe des temps ». S'il manifeste une des grâces particulières de notre temps, ce signe des temps révèle aussi le combat dans lequel nous sommes, un combat à la mesure de la grâce qui nous est donnée : « Dans la 'femme', Eve-Marie, » dit Jean-Paul II, « l'histoire connaît une lutte dramatique pour tout être humain, la lutte pour le 'oui' ou le 'non' fondamental qu'il dit à Dieu et à son dessein éternel sur l'homme ». (MD, 30)

<sup>1</sup> *Quatrième Conférence Internationale de l'ONU sur les Femmes*. La préoccupation de l'Eglise s'est accrue depuis lors, à mesure que la perspective du genre s'est idéologiquement déployée et répandue à travers le monde, et radicalisée.

<sup>2</sup> Publié par l'*Institute for Intercultural Dialogue Dynamics* à Bruxelles et republié par Mame en France en mars 2013. Certaines copies ont déjà été distribuées au Burkina et nous recherchons le moyen d'en assurer une plus large distribution. Il ne m'est pas possible de répondre aux demandes individuelles, faute de ressources.

<sup>3</sup> Publiée en 1988.

<sup>4</sup> Message du Concile aux femmes.

Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, nous avons été en Occident les témoins d'une intensification et accélération dramatiques de ce combat, qui se mondialise depuis une trentaine d'années. Ici en Afrique, nous l'observons au sein même de ce qu'on appelle « développement », « promotion », « habilitation », « autonomisation », « émancipation », « droits » ou « libération » de la femme. Alors que les africains aspirent au développement intégral de la femme, dans le respect de son être et de sa vocation première au don de soi et à l'amour, des programmes de développement élaborés ailleurs, dans une civilisation malade - voire même moribonde selon certains - et parfois même par des ennemis, puissants mais souvent déguisés, de la femme, de la famille, de la vie, de vos cultures, de la foi, viennent détourner ces aspirations vers des projets idéologiques qui n'ont rien d'authentiquement humain, ni d'africain, ni de chrétien. Ils font courir à la « promotion » de la femme le risque d'échouer sur la plage d'une aliénation pire que la misère matérielle, le manque d'éducation et de santé, car portant atteinte à son âme et à l'unité homme-femme dans l'amour.

Le discernement du contenu des politiques de promotion de la femme est subtil. Vous-mêmes, chers amis, discernez les situations où la femme n'est pas traitée avec justice et la nécessité de promouvoir la dignité de la femme en Afrique. Pour que cette promotion se fasse selon vos aspirations, dans le respect de ce que vos cultures ont d'unique et d'irremplaçable, de beau et de bon, d'inspiré par le Saint-Esprit, il est nécessaire que vous en preniez vous-mêmes la première responsabilité, avec la force de Dieu qui vous est donnée par votre adhésion à l'évangile, en partant de qui vous êtes et voulez être comme africains. Je dirais même que cette tâche est urgente, vue l'accélération de la mondialisation de la sécularisation occidentale que nous observons.

Rappelons-nous ce qui s'est passé en Occident ces cinquante dernières années. Le Concile Vatican II a précédé de peu la révolte de la jeunesse qui a éclaté en France et aux Etats-Unis en mai 68, pour rapidement se répandre ensuite dans le reste du monde occidental : « libération sexuelle », « émancipation » de la femme à travers notamment le contrôle de sa fertilité par la contraception (commercialisée en Occident depuis 1960) puis l'avortement (légalisé en Occident à partir des années 70), « amour libre », « mort du père », « liberté de choisir », « interdiction d'interdire » et autres thèmes de la révolution culturelle occidentale de la fin des années 60 ont révélé une obsession sexuelle qui a ridiculisé la femme. Sous le couvert d'un nouveau langage séduisant, ils pervertissent de l'intérieur, depuis une vingtaine d'années, les programmes de « promotion de la femme » des principaux agents occidentaux d'aide au développement.

La femme a été protagoniste de la révolution et s'est détournée de sa vocation – vocation virginale, sponsale, maternelle, éducative, médiatrice, vocation en tant que personne à participer à la plénitude de la vie divine, de l'amour trinitaire. Car le dessein de Dieu sur l'homme et la femme est un dessein d'amour et de communion interpersonnelle et trinitaire. D'une violence inouïe, la révolution culturelle d'Occident a joué avec les données essentielles de notre existence. Elle n'a pas tardé à produire des fruits amers : promiscuité des jeunes, crise de l'institution du mariage, infidélité conjugale, divorces, démantèlement de la famille,

masculinisation de la femme (responsable en partie de l'émergence culturelle de l'homosexualité)<sup>5</sup>, blessures de l'avortement, dessalement de la foi des chrétiens, infidélité aux vœux religieux, « apostasie silencieuse<sup>6</sup> » de l'Europe... Le processus s'est emballé en Occident où il a produit des « structures de péché », selon l'expression forte de Jean-Paul II, jusqu'à mener à ce que le Cardinal Joseph Ratzinger a appelé, juste avant d'être élu pape, la « dictature du relativisme », jusqu'à devenir de nos jours *mondialement normatif*.

Nous verrons que le « genre » est en effet une norme politique et culturelle de la gouvernance mondiale et qu'en tant que norme, dans son interprétation idéologique, il intègre en condensé les objectifs de la révolution féministe et sexuelle occidentale. Il les mondialise de manière d'autant plus dangereuse que subtile, diffuse, « douce », souvent sans qu'on s'en rende compte. Mais la destruction culturelle et anthropologique qu'il opère nous confronte au mystère du mal. « Quand la lumière est venue dans le monde, les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises, » nous rappelait l'évangile de Saint Jean dans la liturgie d'hier. Nous voulons quant à nous être du côté de la lumière, du côté de Marie, et dire notre « oui » avec elle.

Dans sa lettre apostolique sur la dignité de la femme, postérieure de vingt ans à mai 68, Jean-Paul II nous avertit que nous ne pouvons faire face aux grands changements de nos sociétés « de manière juste et appropriée que si nous revenons aux fondements qui se trouvent dans le Christ » (MD, 28), car l'être humain est un « mystère qui ne s'éclaire vraiment que dans le... Verbe incarné » (MD, 2). Cette phrase nous est très utile : n'avons-nous pas souvent tendance à nous laisser passivement gouverner par les évolutions culturelles et sociologiques, l'air du temps, et à démissionner de nos responsabilités en tant que personnes libres ? Ne faisons-nous pas trop souvent, par paresse, l'économie d'un discernement à la lumière de notre foi ? C'est dans une perspective théologique que nous désirons aborder l'analyse des politiques mondiales d'égalité des sexes, de la perspective du genre, thème de cet exposé, pour discerner à la lumière de l'évangile. Il me paraît donc utile d'évoquer d'abord la vérité sur l'homme et la femme telle que Jean-Paul II la présente dans *Mulieris Dignitatem*.

### **L'enseignement de l'Eglise sur la dignité de la femme**

Jean-Paul II désire comprendre « la raison et les conséquences de la décision du Créateur selon laquelle l'être humain existe *toujours et uniquement* comme femme et comme homme » (MD,

---

<sup>5</sup> Certains voient un lien entre le féminisme radical des années 60-70, centré sur une certaine conception, idéologique, de l'égalité de pouvoir homme-femme, et l'homosexualité. Il est vrai que la recherche individualiste et égoïste de pouvoir en soi et pour soi s'oppose à l'amour, par nature gratuit. L'homme ne trouvant plus en la femme l'aide qui lui est assortie prend peur de la femme, s'en détourne et se tourne vers l'homme. La différenciation sexuelle homme-femme est ordonnée à l'amour, non au pouvoir. Lorsque la femme, ou l'homme, se met à rechercher le pouvoir en soi, pour son bénéfice individuel, l'homme et la femme cessent d'être unis. L'homme domine la femme et la femme cesse d'être l'aide assortie à l'homme selon le dessein de Dieu. Le résultat est la désunion, la solitude aussi bien de l'homme que de la femme, une solitude causée par le péché et donc différente de celle d'Adam avant la création de la femme.

<sup>6</sup> Expression utilisée par Jean-Paul II dans *Ecclesia in Europa*.

1). Il revient à la Genèse. Dès la création de la femme, « la solitude originelle dans laquelle l'homme ne trouve pas 'une aide qui lui soit assortie' » (MD, 6) est dépassée. L'homme en effet « ne peut être seul ; il ne peut exister que comme 'unité des deux', et donc en relation avec une autre personne humaine... C'est un prélude à la révélation ultime que Dieu un et trine fait de lui-même : unité vivante dans la communion du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. » (MD, 7) L'homme et la femme, « créés comme 'unité des deux' dans leur commune humanité, sont appelés à vivre en communion d'amour et à refléter ainsi dans le monde la communion d'amour qui est en Dieu, par laquelle les trois Personnes s'aiment dans le mystère intime de l'unique vie divine. » (MD, 7) Ainsi, « humanité veut dire appel à la communion interpersonnelle ». (MD, 7) La femme joue un rôle spécifique dans la réalisation du dessein de Dieu sur l'homme, un dessein d'amour et de communion.

Dans son discours à la curie romaine du 21 décembre 2012, dont nous publions un plus large extrait en annexe de cette présentation, le pape Benoît XVI a parlé de la théorie du genre de manière explicite. Il souligne que le genre conteste la « dualité... essentielle pour le fait d'être une personne humaine, telle que Dieu l'a donnée... Ce qui se lit dans le récit de la création n'est plus valable : 'Homme et femme il les créa' (*Gn* 1, 27). Non, maintenant ce qui vaut c'est que ce n'est pas lui qui les a créés homme et femme, mais c'est la société qui l'a déterminé jusqu'ici et maintenant c'est nous-mêmes qui décidons de cela. Homme et femme n'existent plus comme réalité de la création, comme nature de l'être humain. Celui-ci conteste sa propre nature. Il est désormais seulement esprit et volonté. La manipulation de la nature, qu'aujourd'hui nous déplorons pour ce qui concerne l'environnement, devient ici le choix fondamental de l'homme à l'égard de lui-même. »

Revenons au dessein de Dieu, et en particulier à la plénitude du temps, c'est-à-dire à l'incarnation du Christ, qui « manifeste la dignité extraordinaire de la 'femme' ». Cette dignité, dit le bienheureux Jean-Paul II, consiste avant tout « dans l'élévation surnaturelle à l'union à Dieu en Jésus Christ ». C'est dans le sein de Marie, Vierge-Mère, que Dieu s'incarne. Cet événement met aussi en relief « une forme d'union à Dieu qui ne peut appartenir qu'à la 'femme', à Marie : l'union entre la mère et son fils. » (MD, 4) La maternité, qui « concerne toute la personne et pas seulement le corps » (MD, 4), est une donnée constitutive de l'être « femme ». La maternité, dit Jean-Paul II, est « le 'rôle' de la femme dans la virginité également » (MD, 22). La femme est mère. Elle est aussi « première éducatrice de l'être humain. » (MD, 19) Les cultures africaines ne célèbrent-elles pas de manière merveilleuse cette vocation de la femme ? L'Afrique n'a-t-elle pas une contribution spécifique à faire à l'humanité en ce temps de déconstruction de la femme, Vierge-Épouse-Mère ?

Autre aspect important pour nous de la vocation humaine : le service - mot absent du langage de la gouvernance mondiale. « La femme de Nazareth, la Vierge-Mère » répond au messager de Dieu à l'annonciation : « Je suis la servante du Seigneur. Qu'il me soit fait selon ta parole ! ». Ces paroles, dit Jean-Paul II, « signifient la disponibilité de la femme au don de soi et à l'accueil de la vie nouvelle. » (MD, 18) Marie ne se cherche pas elle-même ; elle n'est pas en quête de bien-être, de pouvoir, d'autoréalisation, d'autonomie, de droits. Par son « oui », Marie « entre dans le service messianique du Christ » et nous révèle la « dignité royale du service » (MD, 5).

Jean-Paul II a tant de fois répété au cours de son magistère une phrase du Concile : « l'homme, seule créature sur terre que Dieu ait voulue pour elle-même, ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même. » (MD, 7) Ainsi la femme « ne peut se trouver elle-même si ce n'est en donnant son amour aux autres ». (MD, 30) La femme-épouse est en effet « celle qui reçoit l'amour pour aimer à son tour » (MD, 29). Sa dignité « se mesure dans l'ordre de l'amour qui est essentiellement un ordre de justice et de charité » (MD, 29).

L'une des conséquences du péché originel, poursuit Jean-Paul II dans *Mulieris Dignitatem*, a été la domination de l'homme sur la femme : « lui dominera sur toi ». Cette domination, explique le pape, « désigne la perturbation et la perte de la stabilité de l'égalité fondamentale que possèdent l'homme et la femme dans l'unité des deux. » (MD, 10) Cependant, ajoute-t-il, « la femme ne peut – au nom de sa libération de la 'domination' de l'homme – tendre à s'appropriier les caractéristiques masculines, au détriment de sa propre 'originalité' féminine. Il existe une crainte fondée qu'en agissant ainsi la femme ne s'épanouira pas mais pourrait au contraire déformer et perdre ce qui constitue sa richesse essentielle. » (MD, 10)

Ce rappel de l'enseignement du Magistère sur la vocation de la femme nous aidera à aborder la problématique du genre selon la perspective qui est la nôtre, une perspective chrétienne.

### Un phénomène mondial

Je voudrais commencer par mettre la *Politique Nationale Genre* du Burkina en perspective. En effet, si le genre est l'objet d'une politique nationale dans votre pays depuis 2009<sup>7</sup> (bien plus tard qu'ailleurs, du reste) il est aussi le nom nouveau donné à des ministères (anciennement appelés « de la femme » ou « de la famille ») dans de nombreux pays africains, un thème transversal des politiques de l'Union Africaine, l'objet du protocole de Maputo de 2003, une thématique insérée dans les manuels scolaires d'une majorité de pays à travers le monde et dans les codes éthiques d'une majorité d'entreprises multinationales, une condition *sine qua non* de l'aide au développement, dont l'application est vérifiée par des mécanismes de surveillance rigoureux et efficaces. La perspective du genre, dont l'objectif est l'égalité des sexes (traduction française de *gender equality*, un concept qu'il faut interpréter à la lumière de l'éthique laïque de la gouvernance mondiale), est la priorité transversale de la coopération internationale depuis la 4<sup>ème</sup> conférence internationale sur les femmes de Pékin en 1995, où cette perspective est devenue l'objet d'un prétendu consensus mondial : cela fait déjà presque vingt ans que la *gender equality* est une norme politique et culturelle de la gouvernance mondiale. Et de fait : quel gouvernement, quelle culture, du Nord comme du Sud, ont efficacement résisté à son influence ?

---

<sup>7</sup> Deux ans après la conférence de Pékin, le Burkina crée en 1997 un *Ministère de la Promotion de la Femme* et en 2002, un *Ministère de la Promotion des Droits Humains*. En 2004, le gouvernement élabore un manuel d'intégration du genre dans les politiques, programmes et projets de développement. Après l'adoption de la PNG en 2009, le *Ministère de la Promotion de la Femme* (MPF) a organisé un atelier de validation des résultats d'études diagnostiques sur les inégalités de genre en juillet 2012 à Ouagadougou. En novembre 2012 à Ouagadougou s'est tenue la troisième rencontre de concertation des acteurs de la mise en œuvre de la PNG.

Comprenons donc que le « genre » n'est pas un phénomène sociologique et politique spécifiquement burkinabè, mais mondial. Le concept de genre, sa politique nationale au Burkina ne viennent pas du Burkina. La perspective du genre est appliquée au Burkina parce qu'elle est une norme de la gouvernance mondiale.

Il s'avère ici nécessaire de clarifier le concept de gouvernance mondiale : il ne s'agit pas simplement de l'ONU, mais d'un régime diffus de partenaires au gouvernail du monde depuis une vingtaine d'années<sup>8</sup>, partageant des objectifs communs, parlant le même langage. Ces partenaires comptent parmi eux les Nations-Unies et les autres organisations internationales et supranationales (telles que l'Union Européenne ou l'Union Africaine), une majorité de gouvernements occidentaux, experts, bailleurs de fonds, fondations, ONGs internationales, entreprises multinationales... La gouvernance mondiale est elle-même menée par une certaine intelligentsia postmoderne occidentale et d'influents lobbys auxquels elle a ouvert ses portes depuis plusieurs décennies. Ces acteurs, qui partagent une même vue du monde, cherchent avec vigueur et détermination à faire appliquer la perspective du genre par tous les gouvernements, dans toutes les cultures. Les résultats de leur persévérance ne peuvent être contestés : le fait est qu'à des degrés divers, la « perspective du genre » transforme aujourd'hui les mentalités et les cultures de tous les peuples. Cette transformation advient, répétons-le, non directement par volonté des peuples eux-mêmes, mais par celle des lobbys transnationaux du genre. Il s'agit d'une véritable imposition, qui ne respecte pas la liberté des peuples de se déterminer eux-mêmes. Nous sommes donc engagés dans un processus de transformation sociale mondiale dont l'ampleur et la profondeur dépassent ce que nous pourrions imaginer. Il n'est pas inexact de parler de révolution mondiale silencieuse.

### **Le contenu flou du concept de « genre »**

Or si nous constatons la réalité et la rapidité de cette transformation sociale, ici et maintenant sur le territoire burkinabè, un flou persiste souvent dans nos esprits quant à la provenance, au contenu, aux objectifs du genre. D'où vient ce terme, d'ailleurs plutôt étrange, de « genre » ? Pourquoi ne parle-t-on pas tout simplement d'hommes et de femmes, s'il s'agit de promouvoir l'égalité des femmes ? Pourquoi ne semblons-nous pas avoir la liberté d'utiliser notre langage dans nos rapports avec les bailleurs de fonds, un langage clair, universel et compréhensible ? Que cache le nouveau langage attendant au genre - des mots et expressions tels qu'égalité des sexes, habilitation de la femme, disparité de genre, santé reproductive, déconstruction des stéréotypes sexistes, éradication des inégalités, avortement sans risques, approche participative, besoins spécifiques des femmes et des filles<sup>9</sup>, discrimination sexuelle, identité sexuelle, différences sexuelles, normes sexuelles, équilibre entre les sexes, parité ou disparité des sexes, contrat entre les sexes, rôle selon le sexe, transgenre, diversité sexuelle, statistiques ventilées par sexe, comportement sexuel, neutralité sexuelle, sensibilité au genre, formation en genre, construction sociale, partenaire domestique, violence basée sur le sexe ?

<sup>8</sup> C'est en 1992 que le concept de « gouvernance mondiale » a fait son apparition, lors de l'établissement de la *Commission sur la Gouvernance Mondiale* par le Secrétaire des Nations-Unies.

<sup>9</sup> Expression qui se traduit dans la pratique notamment par « contraception », voire « avortement ».

Quelle éthique, quelle conception de l'homme et de la femme, de leur vocation, de l'égalité, de la liberté, de la citoyenneté, du mariage, de la famille, de la sexualité, de la filiation véhicule ce langage ?

Alors même qu'ils sont des normes mondiales opérationnelles, le genre et ses multiples dérivés ne sont pas clairement définis. « La 'liberté de choisir' est la valeur suprême de la postmodernité. Au niveau du langage, elle se traduit par une volonté explicite de ne pas définir clairement les mots. La postmodernité divorce ainsi le langage de son contenu stable et identifiable. Elle transforme la réalité en *texte à interpréter*, en *espace de libre interprétation* - donc en *processus de changement*. Il importe peu à la nouvelle culture que les interprétations changent, se transforment, s'élargissent, meurent, se contredisent. L'important est le droit de choisir. Le langage est devenu l'outil postmoderne de la 'déconstruction'. Transformer le contenu des mots en processus de changement revient en effet à se donner l'illusion de détenir le pouvoir de déconstruire, ou du moins de déstabiliser dans leurs fondements les réalités que ces mots sont censés exprimer. Il s'agit bien d'une illusion, car *ce qui est* ne saurait être 'déconstruit'. Ce qui est n'a pas été 'construit', mais *créé*.

Le *gender* et ses dérivés glissent ainsi en permanence d'un choix interprétatif à l'autre, opéré au gré des évolutions sociologiques et des positionnements idéologiques variables des uns et des autres. Ils sont des processus de changement, fluides, dynamiques, prolifères en nouveaux mots, nouvelles traductions, nouvelles interprétations, nouvelles propositions idéologiques. Ils se réinventent au fur et à mesure des nouveaux sens qu'on leur attribue. Ils se prétendent *holistiques* : inclusifs de toutes les interprétations possibles, les plus majoritaires comme les plus minoritaires, si contradictoires soient-elles... L'absence de définition claire du *gender* est stratégique. Elle crée un brouillard qui permet aux ingénieurs sociaux de se saisir subrepticement du pouvoir. »<sup>10</sup>

Mais « l'analyse montre qu'au nom d'une interprétation citoyenne et laïque de l'égalité, conçue uniquement en terme de pouvoir et de droits, le processus révolutionnaire du *gender* s'attaque - culturellement, politiquement et juridiquement - à l'identité constitutive de l'homme et de la femme comme personnes : à leur identité sponsale, leur merveilleuse complémentarité et unité dans l'amour, leur vocation et rôle éducatif spécifiques, la masculinité et la féminité, la paternité et la maternité, le mariage et la famille, la structure anthropologique de toute personne humaine, ordonnée à l'amour donné, reçu et partagé. Ces réalités anthropologiques ont de tout temps été universellement reconnues comme intrinsèquement bonnes et indissolubles du bonheur que chacun découvre en se donnant soi-même et en aimant. Le *gender* traite les structures traditionnelles comme autant de *constructions sociales*, non seulement dépourvues de bonté immanente, mais contraires à l'égalité et aux droits, et donc discriminatoires. Une nouvelle éthique émerge, ordonnant subrepticement leur déconstruction par l'éducation et la culture.

---

<sup>10</sup> Marguerite A. Peeters. *Le gender*, lb., pp. 15-16.

Une fois qu'il aurait fait table rase de la structure anthropologique féminine et masculine, le processus révolutionnaire passe de la déconstruction à la 'construction'. Se servant de résidus d'idéologies passées, il bricole un avatar de substitution : un citoyen-individu 'libéré' de ce qu'il est pourtant par nature et par don gratuit, asexué, radicalement indifférencié, détenteur du droit de 'choisir' jusqu'à son 'orientation sexuelle' et 'identité de genre'. Le *gender* utilise la raison et la science à des fins de négation de la réalité telle qu'elle est. Issu du laïcisme occidental, il s'exporte de nos jours à toutes les cultures, dont il risque de contribuer à tuer l'âme et le sens de ce qui est sacré. »<sup>11</sup>

### **A l'origine : une conception erronée de l'égalité, fondée sur le rejet du père**

Les mots « égalité » et « équité » sont devenus des mots-clefs d'une nouvelle culture en cours de mondialisation. Nous les employons souvent en pensant qu'ils expriment une éthique authentiquement universelle. Mais l'idéologie du genre révèle qu'ils ne vont pas de soi, qu'ils peuvent receler des pièges, sur lesquels je voudrais attirer votre attention. Quelle est la vision de l'égalité que promeut la perspective du genre ? Remontons au 18<sup>ème</sup> siècle, au siècle des lumières, à la révolution française, à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen pour en avoir une idée.

Le genre est en effet « le point d'aboutissement actuel d'un processus de révolution culturelle occidentale long et complexe qui a conduit l'Occident de la modernité à la postmodernité et a marché main dans la main avec la sécularisation occidentale au cours des derniers siècles. Nous lui donnerons un point de départ théologique. Le déïsme du 18<sup>ème</sup> siècle, en faisant de Dieu un 'grand architecte', un créateur absent de l'existence de ses créatures, a déclenché un processus de divorce entre Dieu et paternité, raison et foi, culture chrétienne et laïcité. Ce processus aboutit aujourd'hui au laïcisme.

Le déïsme n'a pas tardé à produire ses effets sur la démocratie et la conception occidentale de la citoyenneté. »<sup>12</sup> Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), qui a influencé la rédaction de la Déclaration des Droits de 1789, n'a-t-il pas déclaré qu'être père était un privilège social contraire à l'égalité ? Arrêtons-nous sur cette phrase terrible : être père est un privilège social contraire à l'égalité ! « Le mal fondamental de la civilisation occidentale depuis des siècles est son rejet du Père : rejet d'abord de Dieu comme Père (déïsme), puis de la paternité humaine (freudisme, 'mort du père' proclamée dans les années 60), le premier ayant mené au second. Un antagonisme remontant au 18<sup>ème</sup> siècle s'est développé entre paternité (ordre et amour paternels) et droits, égalité, citoyenneté, liberté, fraternité. Depuis le 18<sup>ème</sup> siècle une conception subversive de l'égalité citoyenne aliène la France et l'Occident. La fraternité, ayant cessé d'être filiale à partir du moment où l'on a rejeté le père, est devenue purement 'citoyenne' ; il ne faut pas s'étonner que le marxisme ait surgi peu après. Or une fraternité exclusivement 'laïque' n'a pas de sens : tout le monde sait que l'Etat n'est pas un père aimant. La liberté s'est repliée sur elle-même et sur l'arbitraire de choix individuels effectués en dehors

---

<sup>11</sup> lb., p. 9.

<sup>12</sup> Marguerite A. Peeters. Le gender, lb. pp. 16-17.

du dessein de Dieu. La personne a été réduite à un individu, le citoyen-personne à un citoyen-individu. »<sup>13</sup> Or l'opposition dialectique entre paternité et égalité citoyenne, personne et individu, amour gratuit et droits est fondatrice du *gender*.

Le défi de notre temps est donc de « revenir au Père, non seulement à son ordre mais d'abord à son amour, source de tout ce qui existe et qui est bon, et à sa miséricorde. Le Père est la source de tout ce qui peut être déclaré universel. Quoi de plus humainement universel que la paternité ? Il est significatif qu'aucun traité ou instrument de droits de l'homme ne mentionne le père. Or les droits universels perdent leur sens dès lors qu'ils se coupent de leur source. Ils s'auto-gènèrent et produisent ainsi aujourd'hui le droit au « mariage pour tous », dernier né d'une série de « nouveaux » droits subversifs, nés d'une laïcité repliée sur elle-même au point de vouloir désormais imposer à tous son laïcisme. »<sup>14</sup>

### **Interprétation féministe africaine, et interprétations actuelles en Occident**

Vous n'êtes pas sans savoir ce qui se passe actuellement en France. Au nom du « genre », qui se présente ici en Afrique comme le chemin obligé de la promotion de la femme, un projet de loi de « mariage pour tous », « ouvrant » aux couples de même sexe l'accès au mariage et à l'adoption, appelé dans d'autres pays « mariage égalitaire » vient d'être adopté hier au Sénat, étant déjà passé à la Chambre. Et la subversion ne s'arrête pas là. En effet, le projet de « refondation de l'école de la République » actuellement discuté à l'Assemblée nationale prévoit d'introduire un nouvel enseignement obligatoire de morale laïque et d'« éducation civique »<sup>15</sup> qui inclurait une éducation à « l'égalité de genre », qui passerait par un combat contre les « stéréotypes de genre » et ce, dès l'âge de six ans. Vincent Peillon, ministre français de l'Education Nationale, a déclaré que « le but de la morale laïque [était] d'arracher l'élève à tous les déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel »<sup>16</sup> pour « permettre à chaque élève de s'émanciper », car « le but de l'école républicaine a toujours été de produire un individu libre. »<sup>17</sup> Nous comprenons à quelle conception de la liberté et de l'égalité nous avons affaire : il s'agit, dans la droite ligne du divorce opéré au 18<sup>ème</sup> siècle entre personne et individu que nous venons d'exposer, de « libérer » l'enfant-individu-citoyen de ses parents, de sa foi pour qu'il puisse jouir de ses « droits égaux » au « libre choix » !

Le fait est que, depuis le début des années 2000, la reconnaissance légale du « mariage » entre personnes de même sexe gagne rapidement du terrain : déjà effective dans 11 pays<sup>18</sup> et dans plusieurs juridictions sous-nationales<sup>19</sup>, elle est actuellement, dans 11 pays supplémentaires<sup>20</sup>

<sup>13</sup> Zenit, interview avec Marguerite Peeters, le 6 avril 2013.

<sup>14</sup> Ib.

<sup>15</sup> Autre expression rendue suspecte par l'éthique laïciste de la gouvernance mondiale !

<sup>16</sup> L'Express du 2 septembre 2012. Et voir le rapport de Grégor Puppinck, publié dans Zenit le 6 avril 2013.

<sup>17</sup> Assemblée Nationale. Séance du 14 mars 2013.

<sup>18</sup> Pays-Bas (2001), Belgique (2003), Espagne (2005), Canada (2005), Afrique du Sud (2006), Norvège (2009), Suède (2009), Portugal (2010), Islande (2010), Argentine (2010) et Danemark (2012).

<sup>19</sup> Dans certains états du Brésil, du Mexique et des Etats-Unis.

ainsi que dans les législatures de juridictions sous-nationales de 4 pays<sup>21</sup>, l'objet de proposition de loi, d'un débat parlementaire ou déjà d'une adoption par l'une des deux chambres législatives<sup>22</sup>. La Cour Suprême des Etats-Unis est en train de débattre de la constitutionnalité de l'interdiction du mariage homosexuel. Certains pensent que la levée de l'interdiction du mariage homosexuel dans les prochains mois est probable. Par ailleurs, déjà depuis la conférence du Caire de 1994, l'ONU parle de « la famille sous toutes ses formes » : expression floue, à dessein, pour y inclure notamment les « familles » lesbiennes et homosexuelles. L'identité de genre et l'orientation sexuelle ont été débattues au *Conseil des Droits de l'Homme* de l'ONU en 2012. Au niveau des instances de la coopération internationale, la définition du mariage et de la famille est déjà déstabilisée dans ses fondements.

Ces développements politiques et juridiques, occidentaux pour la plupart (notons que l'Afrique du Sud a déjà légalisé le mariage homosexuel) peuvent paraître très éloignés de ce qui pourrait advenir au Burkina et en Afrique. Quel rapport, penserez-vous, avec la « politique nationale genre » du Burkina, dans laquelle on trouve des mots et expressions tels que complémentarité, famille, lutte contre la pauvreté, valorisation du rôle de la femme, lutte contre l'excision, les bastonnades, le sororat, le lévirat, la polygamie imposée à la première épouse, le mariage forcé, le viol, la pornographie infantile ? La PNG ne promeut-elle pas des projets nécessaires au développement, voire urgents au Burkina ? Le « genre » n'est-il pas un impératif en Afrique ? C'est ici qu'un discernement - subtil, laborieux et vital pour l'avenir de l'Afrique - doit être opéré, ici qu'une formation s'avère nécessaire, d'une part sur le processus révolutionnaire occidental d'où est issue la perspective du genre et sur les stratégies habiles de ses promoteurs ; d'autre part sur l'enseignement social et anthropologique de l'Eglise. Nous y avons déjà fait allusion.

Nous pouvons appliquer la phrase du Concile déjà citée au début de notre exposé à l'Afrique : « En ce moment où l'humanité connaît une si profonde mutation, les femmes imprégnées de l'esprit de l'Evangile peuvent tant pour aider l'Afrique à ne pas déchoir. » Oui, le moment est venu où les femmes catholiques africaines et les familles chrétiennes africaines sont appelées à prendre elles-mêmes, par amour pour elles-mêmes et pour le bien-aimé continent africain, toutes les initiatives que leur inspireront leur créativité et le Saint-Esprit, en faveur du développement intégral de la femme, une personne faite pour l'amour, complément de l'homme, épouse et mère, riche de dons anthropologiques qui lui sont propres. Car telle est la vocation qui peut être reconnue comme vraie et bonne dans la conscience et le cœur de tout être humain et qui doit être le point de départ et le point d'arrivée des politiques et programmes de promotion féminine. « Promouvoir » la femme dans le cadre des programmes « genre » d'institutions internationales, gouvernementales ou non-gouvernementales, c'est courir le risque de très rapidement nous laisser entraîner là où nous ne voudrions pas aller.

<sup>20</sup> Andorre, Colombie, Finlande, France, Allemagne, Luxembourg, Népal, Nouvelle Zélande, Taiwan, Royaume-Uni et Uruguay.

<sup>21</sup> Ecosse, Australie, Mexique, Etats-Unis.

<sup>22</sup> Les évolutions actuelles en France et aux Etats-Unis où l'exécutif et/ou le judiciaire, sous la pression du puissant lobby transnational LGBT, impose arbitrairement sa volonté au peuple, méritent une attention particulière. Le tandem France-USA exerce en effet une influence décisive sur les politiques de l'ONU.

Le gender est en effet un processus de déconstruction imposant progressivement une conception laïciste de l'égalité, orientée prioritairement, voire exclusivement, vers l'acquisition d'un *pouvoir* égal – un pouvoir pour soi, dont la recherche est individualiste. La femme se laisse entraîner par le processus et devient rapidement, à son insu, un « individu-citoyen » qui met la recherche individualiste de pouvoir, de plaisir, de possession et d'autonomie au premier plan dans sa vie. Cette déviation n'apparaît pas clairement tout de suite. Car il fait partie de la stratégie des agents de transformation sociale mondiale de prendre les peuples et les cultures là où ils sont, dans un apparent et éphémère « respect » de leurs traditions, et de les « accompagner » graduellement sur le chemin où ils veulent les entraîner.

Le processus révolutionnaire part d'une conception laïque réductrice de la femme, de la femme-individu-citoyen, détentrice de droits, ignorant sa vocation constitutive à l'amour et au don de soi, pour promouvoir d'abord le droit à la contraception, à une éducation sexuelle purement technique, dépourvue de contenu moral, au « choix informé », puis à l'avortement, à la fécondation *in vitro* et autres droits radicalement contraires à sa vocation constitutive de mère. La déconstruction de la virginité, de la sponsalité et de la maternité une fois culturellement achevée, quoi d'étonnant que l'on en vienne à reconnaître et à promouvoir un « élargissement » de pratiques sexuelles déviées de plus en plus variées ? Sachez que le projet homosexuel est contenu dans la graine du *gender*.

Il est indéniable que la promotion du genre et de l'« égalité des sexes » ici au Burkina passe d'ores et déjà par une promotion agressive et malheureusement efficace des méthodes artificielles de contraception, sous le couvert de la « santé de la reproduction ». Sur ce point, l'Eglise au Burkina (pasteurs et fidèles) ne saurait être assez vigilante et active dans l'enseignement de la responsabilité dans la procréation selon le magistère de l'Eglise. Comment ne pas tirer les leçons de ce qui s'est passé en Occident, lorsque les chrétiens ont commencé, surtout dans les années 70, à être infidèles à l'enseignement du Magistère, qui reste inchangé depuis l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI (1968) ? La contraception s'est révélée être l'un des déclencheurs d'un processus de sécularisation et de révolution sexuelle qui finit par mener à l'interprétation homosexuelle du *gender* qui est celle de l'Occident aujourd'hui. Sachons qu'un des objectifs stratégiques de certains puissants agents de la gouvernance mondiale est de faire changer l'Eglise de l'intérieur sur la question de la contraception. Melinda Gates, par exemple, l'épouse de Bill Gates, l'homme le plus riche du monde, s'affiche publiquement comme « catholique » et a déclaré l'été dernier qu'elle dédierait le reste de sa vie prioritairement à la « mission » qu'elle s'est assignée de donner accès à la contraception aux filles et aux femmes les plus pauvres du monde. Des millions de dollars vont à cette cause en Afrique. On veut déstabiliser les femmes catholiques et l'Eglise sur ce point. D'où l'importance d'être avertis, de se former et de se décider, avec courage et la force « qui vient d'en haut », de rester fidèles.

L'un des messages principaux de ma modeste intervention est peut-être celui-ci : que le genre est un *processus* révolutionnaire, un processus pervers dès son point de départ, ayant une double origine idéologique, féministe radicale et homosexuelle, et menant graduellement les peuples et les cultures d'une étape à l'autre dans la subversion. Ce processus est dynamique et

entraîneur. Il happe tout ce qui se trouve sur son chemin, ceux qui entre dans son mouvement, et gagne de la vitesse en cours de route. Beaucoup s'accordent aujourd'hui à dire qu'il s'accélère de manière dramatique. En Afrique où beaucoup sont entrés sans le savoir, ou contre leur gré, dans le « cadre » du genre établi par la gouvernance mondiale, ce processus est surveillé, encadré et contrôlé par ses agents, qui sont notamment les bailleurs de fonds<sup>23</sup>. Ceux-ci exigent par exemple que la « santé de la reproduction » (par laquelle il faut entendre notamment accès universel à la gamme complète des contraceptifs et à l'avortement dit « sans risques ») soit une priorité budgétaire et opérationnelle des politiques de développement. Et tel est déjà le cas en Afrique aujourd'hui. Ces développements sont négatifs pour l'avenir de la famille et de la foi en Afrique.

### Histoire du concept de genre

Le « genre » a une histoire identifiable. Il faut la connaître pour savoir d'où vient ce concept et où il va. Nous n'aurons plus le temps de parcourir cette histoire à travers chacune de ses étapes. Elle remonte à loin. Nous avons évoqué plus haut ses lointaines origines françaises, du 18<sup>ème</sup> siècle. Mentionnons très rapidement certaines des étapes marquantes du processus révolutionnaire postérieures au 18<sup>ème</sup>. Vous me permettrez de reprendre ici certains passages de mon livre. « A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, dans un contexte de sécularisation croissante, le processus idéologique, suivant son cours logique, passe du déisme à la 'mort de Dieu' déclarée par Frédéric Nietzsche (1844-1900) : les sociétés occidentales auraient 'tué Dieu'. Nietzsche fait du pouvoir une valeur absolue. Le surhomme, l'homme prétendument plus puissant qu'un homme, serait le remède au désespoir provoqué par la mort de Dieu et la perte de la moralité qui s'en suivrait. Le *gender* s'inspire fortement de cette idée.

Mais le surhomme est un mythe. En réalité, c'est la *mort de l'homme* qui a suivi la *mort de Dieu*. La *mort du père* est venue en premier. Sigmund Freud (1856-1939) refonde l'anthropologie occidentale sur le *id* ou le *ça* (pulsions primaires, animal primitif, subconscient), l'*ego* ou le *moi* (instance médiatrice du *ça* et du *surmoi*, le moi socialisé) et le *superego* ou *surmoi* (lois sociales et morales intégrées au cours de la socialisation, conscience morale, interdit, inconscient). Il fait du principe de libido (plaisir) la motivation première de l'agir humain : de là à la sexualisation totale de l'être humain et de la culture, il n'y avait qu'un pas. Selon la logique freudienne, le père, la civilisation, ses institutions et ses lois, le système éducatif, les diverses formes d'autorité, le gouvernement, les normes morales, la religion, Dieu, notre surmoi nous empêcheraient de donner libre cours à notre vitalité sexuelle : ils seraient *répressifs*. Ainsi pour Freud, 'le bonheur n'est pas une valeur culturelle'. La culture occidentale en a déduit que notre « libération » passerait par le meurtre du père - thème dominant de mai 68. Et notons qu'en proposant deux entités psychologiques – notre moi animal, le *id*, et nos moi sociaux, l'*ego* et le *superego* – Freud établit sans le savoir la séparation entre biologie et socialisation dont se sont servis et se servent encore les théoriciens du *gender*. L'impact culturel de Freud a été incommensurable.

---

<sup>23</sup> Par des rapports, des études diagnostiques etc.

La mort du père, le rejet de l'amour et de l'ordre paternels ont provoqué à leur tour la *mort de la mère*. Margaret Sanger (1879-1966), fondatrice du *Planning Familial International* et figure de proue du féminisme occidental, voulait selon sa propre expression 'libérer la femme de l'esclavage de la reproduction'. Sanger, comptant elle aussi parmi les personnes les plus influentes du 20<sup>ème</sup> siècle, a combattu toute sa vie pour la mise au point de moyens techniques de contrôle de la fertilité féminine. La commercialisation de la pilule contraceptive dans les années 60 a été rapidement suivie de la revendication du droit à la contraception, d'abord pour les parents et quelques années plus tard pour les 'couples et individus'<sup>24</sup>, puis de la dépénalisation de l'avortement. La culture occidentale, en adhérant à la mentalité contraceptive, étouffait en son sein le sens de la maternité. La femme, perdant le sens de sa vocation constitutive et s'en détournant, s'est orientée prioritairement vers l'acquisition d'une égalité de pouvoir socioéconomique et politique avec l'homme. Le *gender* intègre une telle interprétation de l'égalité, qui dans la pratique s'avère indissoluble de la mentalité contraceptive.

Il est aisé de comprendre comment la révolution sexuelle des années 60 a provoqué la *mort de l'époux*, unique et pour la vie, remplacé par une multiplicité de partenaires temporaires. Le père, la mère et l'époux ayant perdu la place qui leur est socialement due, la famille était ébranlée dans ses fondements. L'enfant a fini par être lui aussi traité comme un pur citoyen détenteur de droits – un 'enfant de la République' au même titre que tous les autres 'citoyens'. Ce faisant, il perdait son droit à être enfant : fils ou fille d'un père et d'une mère. Le vide créé par la mort culturelle de Dieu, du père, de la mère, de l'époux, de l'enfant a permis aux ingénieurs sociaux de reconstruire l'être humain sur de nouveaux fondements, purement laïques : le *gender*. »<sup>25</sup>

« *Stricto sensu*, le concept de *gender* est apparu pour la première fois aux Etats-Unis en 1955<sup>26</sup>, lorsque le psychologue et sexologue John Money (1921-2006), alors en formation et doctorant à Harvard, ayant été confronté à des cas cliniques d'hermaphrodisme (individus possédant des traits biologiques des deux sexes, qu'on appellerait maintenant 'intersexuels'), utilise le mot *gender* en référence à une identité sexuelle qui ne coïnciderait pas avec l'identité biologique. Il établit une distinction entre 'sexe' (notion biologique) et 'genre' (rôle social, expériences de masculinité et de féminité que font les individus, sentiments subjectifs). Son équipe de chercheurs établit que l'enfant est dépourvu de sens d'identité sexuelle jusqu'à l'âge d'au moins deux ans et que celle-ci peut donc être changée sans lui causer de stress psychologique majeur.

<sup>24</sup> Rappelons que ce « droit » a été accordé aux *parents* à la première conférence internationale sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Téhéran en 1968 et que six ans plus tard, en 1974 à Bucarest, la première conférence internationale sur la population parle de droit à la planification familiale, non pour les parents, mais pour les *couples et individus*.

<sup>25</sup> Marguerite A. Peeters. *Le gender*, lb., pp. 16-19.

<sup>26</sup> Jusqu'en 1955, le mot *gender* avait été utilisé uniquement pour se référer à des distinctions d'ordre grammatical : genres masculin, féminin et neutre, existant dans un certain nombre de langues anciennes et modernes.

Money s'est rendu célèbre par l'expression qu'il forgea, *gender role*, traduite en français par 'rôle selon le sexe'. Voici comment il définit le *gender role* : 'toutes les choses qu'une personne *dit* ou *fait* pour se révéler détenteur d'un statut de garçon ou d'homme, de fille ou de femme, respectivement. Il inclut, mais n'est pas restreint à, la sexualité interprétée dans un sens érotique.'<sup>27</sup> Arrêtons-nous à la 'définition' de Money pour l'analyser. Nous ferons cinq remarques.

- Premièrement, il convient de souligner le *réductionnisme anthropologique* du psychologue américain : l'individu est pour lui un binôme corps/rôle social. La vocation transcendante de la personne à l'amour, au don désintéressé d'elle-même, garante de son unité ontologique, son âme et sa vie spirituelle sont absents de son schéma binaire, fondateur du *gender*. Cette réduction de la personne et de sa vocation à une *fonction sociale* marquera toutes les interprétations qui seront plus tard faites du *gender* - des plus radicales à celles qui le sont le moins. Elle reflète le divorce mentionné précédemment, opéré au 18<sup>ème</sup> siècle, entre personne et individu. Or la maternité, par exemple, qui se situe avant tout au niveau de la personne, de son don de soi, de son amour pour l'enfant engendré, transcende infiniment le 'rôle social' que les femmes jouent en tant que mères 'socialisant' leur enfant. Le *gender* risque ainsi de tuer le sens de la maternité dans les cultures où il est encore célébré, d'y transformer les femmes-personnes-mères en femmes-individus-citoyennes.
- Deuxièmement, le binôme de Money a un caractère *dialectique*. L'identité sexuelle doit en effet pouvoir s'opposer à la 'fonction sociale'. C'est le cas lorsque l'individu choisit une identité de genre différente de son identité biologique : il est alors comme divorcé d'avec lui-même et en proie à des conflits internes sans issue, son unité ontologique et personnelle étant brisée<sup>28</sup>.
- Troisièmement, le concept naissant de *gender* n'accorde de réalité qu'au corps, en ce sens que seule la composante 'corps' du binôme est concrète, objective, certaine et stable. L'autre, le *gender*, est fantasmagorique, subjective, incertaine et fluide en tant que construction sociale. Nous en déduisons que le *gender* est fondamentalement *matérialiste*. Pour Money en effet, le *gender* (tout ce qui n'est pas biologique dans un individu) dépend du langage (du dire) et de l'acte (du faire) de l'individu - non de son être, de la réalité de qui il, ou elle, est.
- Quatrièmement, remarquons la vue éminemment *négative* et *pessimiste* que les tenants du *gender* ont du corps sexué : il est pour eux un accident, une détermination brute contre laquelle l'individu ne peut rien, une fatalité à subir, une limite, un obstacle incontournable à son autoréalisation absolue, voire un ennemi lorsque le sexe contredit le choix de genre de l'individu. Le genre en revanche serait l'espace où l'individu peut exercer sa 'liberté' et s'autoréaliser sans entraves.

<sup>27</sup> Notre traduction. Voir <http://www.newworldencyclopedia.org/entry/gender>.

<sup>28</sup> L'opposition entre le corps sexué de l'homme et de la femme et leur « rôle social » est artificielle. L'être humain, homme ou femme, est en effet un : il remplit sa fonction dans la société en tant qu'homme ou femme et non en tant qu'être asexué, ou sexuellement « neutre ». Le *gender* construit une société unipolaire de citoyens sexuellement indifférenciés, une société « apersonnelle », « unisexe ». Le corps féminin, prédisposé à la maternité, devient pour ainsi dire l'ennemi de l'acquisition de pouvoir social, but de la perspective du genre.

- Enfin, une cinquième remarque concerne la dernière partie de la définition de Money : le rôle selon le sexe (*gender role*) 'inclut, mais n'est pas restreint à, la sexualité interprétée dans un sens érotique'. En appliquant le rôle selon le sexe à l'exercice de la sexualité - ce rôle pouvant, rappelons-le, être distinct de l'identité biologique d'un individu - Money intègre dans le *gender*, dès sa première définition, l'*interprétation homosexuelle* qu'on en fait aujourd'hui. En 1955, il jette les bases idéologiques de ce que Judith Butler (1956-) et d'autres théoriciens du genre et *queer* expliciteront plus de trente ans plus tard. »<sup>29</sup>

Entre la première émergence du concept de *gender* en 1955 et la conférence de Pékin, quarante ans se sont écoulés, durant lesquels le concept s'est étoffé grâce à l'apport d'abord de psychiatres américains promoteurs de l'homosexualité et transsexualité, puis d'intellectuels français tels que les existentialistes athées Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre et de sociologues féministes anglosaxons. Arrivé à maturité dans les années 1980, le *gender* se transforme en norme mondiale dans les années 1990. Je n'ai pu approfondir ici l'histoire de ces quarante années, puis du *gender* comme norme politique et culturelle mondiale, ni la question de la déconstruction des stéréotypes à l'école, ni faire autant que je ne l'aurais voulu l'analyse critique du concept de genre. Je me limiterai à quelques très brèves remarques conclusives. J'espère que notre rencontre n'est que le début d'un dialogue amical et fraternel entre nous.

### Remarques conclusives

Comment lutter contre ce que certains appellent « rouleau compresseur » ?

1.- *Discerner et se former.* L'exposition de ce que les idéologues et agents de la gouvernance mondiale cachent derrière le « genre » choque ceux qui, par volonté de bien faire, ou par ignorance ou naïveté, se sont déjà engagés, d'une manière ou d'une autre, dans la promotion du « genre ». Une fois qu'ils prennent conscience des défis réels auquel le genre nous confronte, une fois qu'ils ont discerné, ils sont tenus à se conformer à leur conscience et à agir selon leur conscience. Ayant acquis la prudence par rapport aux normes et sollicitations de la gouvernance mondiale, ils risqueront moins de tomber dans ses pièges. Il est surtout vital, à mesure que s'intensifie le combat que nous évoquions au début, de croître dans la foi et de recevoir une solide formation chrétienne.

2.- *Rester nous-mêmes et nous aimer.* Au fur et à mesure que les peuples prennent conscience de l'imposition politique, culturelle et juridique de dérives idéologiques et post-démocratiques venant d'Occident, risquant même de prendre une forme totalitaire, beaucoup se réveillent, se rappellent de leur identité, de leur histoire, de leur vocation et mission spécifiques en tant que peuples. Pour rester qui ils sont, par amour d'eux-mêmes, ils ont le courage de dire « non » publiquement aux dérives, comme en France de nos jours, où une opposition ferme et jusqu'à présent pacifique se manifeste, s'organise, se renforce.

---

<sup>29</sup> *ib.*, pp. 21-23.

3.- *Prendre des initiatives, en comptant d'abord sur nous-mêmes.* Nous avons à promouvoir la dignité de la femme et son développement intégral en dehors du cadre du genre tel qu'il est imposé par la gouvernance mondiale. N'attendons pas que l'aide vienne d'ailleurs. Comptons d'abord sur nous-mêmes et sur Dieu.

4.- *Etre fidèles au Seigneur Jésus.* Aujourd'hui, où que l'on vive dans le monde, il faut du courage pour ne pas faire de compromis, pour rendre témoignage à la vérité, pour rester fidèles au Christ. Nous voulons, en cette année de la foi, nous engager dans la nouvelle évangélisation, avec nos frères et sœurs sur tous les continents, dans le même combat.

©Marguerite A. Peeters 2013

Merci de nous informer de toute utilisation de ce texte pour un usage public (émissions radio, articles, cours, conférences etc.) et de citer la source. Il n'est pas permis de s'en servir à des fins commerciales.

**Contact :**

admin@dialoguedynamics.com

[www.dialoguedynamics.com](http://www.dialoguedynamics.com)

## Annexe :

**Extrait du discours de Benoît XVI à la Curie Romaine du 21 décembre 2013 sur le « genre »**

« Le Grand Rabbín de France, Gilles Bernheim, dans un traité soigneusement documenté et profondément touchant, a montré que l'atteinte à l'authentique forme de la famille, constituée d'un père, d'une mère et d'un enfant – une atteinte à laquelle nous nous trouvons exposés aujourd'hui – parvient à une dimension encore plus profonde. Si jusqu'ici nous avons vu comme cause de la crise de la famille un malentendu sur l'essence de la liberté humaine, il devient clair maintenant qu'ici est en jeu la vision de l'être même, de ce que signifie en réalité le fait d'être une personne humaine. Il cite l'affirmation devenue célèbre, de Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient ». Dans ces paroles se trouve le fondement de ce qui aujourd'hui, sous le mot « *gender* », est présenté comme une nouvelle philosophie de la sexualité. Le sexe, selon cette philosophie, n'est plus un donné d'origine de la nature, un donné que l'être humain doit accepter et remplir personnellement de sens, mais c'est un rôle social dont on décide de manière autonome, alors que jusqu'ici c'était à la société d'en décider. La profonde fausseté de cette théorie et de la révolution anthropologique qui y est sous-jacente, est évidente. L'être humain conteste d'avoir une nature préparée à l'avance de sa corporéité, qui caractérise son être de personne. Il nie sa nature et décide qu'elle ne lui est pas donnée comme un fait préparé à l'avance, mais que c'est lui-même qui se la crée. Selon le récit biblique de la création, il appartient à l'essence de la créature humaine d'avoir été créée par Dieu comme homme et comme femme. Cette dualité est essentielle pour le fait d'être une personne humaine, telle que Dieu l'a donnée. Justement, cette dualité comme donné de départ est contestée. Ce qui se lit dans le récit de la création n'est plus valable : « Homme et femme il les créa » (*Gn 1, 27*). Non, maintenant ce qui vaut c'est que ce n'est pas lui qui les a créés homme et femme, mais c'est la société qui l'a déterminé jusqu'ici et maintenant c'est nous-mêmes qui décidons de cela. Homme et femme n'existent plus comme réalité de la création, comme nature de l'être humain. Celui-ci conteste sa propre nature. Il est désormais seulement esprit et volonté. La manipulation de la nature, qu'aujourd'hui nous déplorons pour ce qui concerne l'environnement, devient ici le choix fondamental de l'homme à l'égard de lui-même. L'être humain désormais existe seulement dans l'abstrait, qui ensuite, de façon autonome, choisit pour soi quelque chose comme sa nature. L'homme et la femme sont contestés dans leur exigence qui provient de la création, étant des formes complémentaires de la personne humaine. Cependant, si la dualité d'homme et de femme n'existe pas comme donné de la création, alors la famille n'existe pas non plus comme réalité établie à l'avance par la création. Mais en ce cas aussi l'enfant a perdu la place qui lui revenait jusqu'à maintenant et la dignité particulière qui lui est propre. Bernheim montre comment, de sujet juridique indépendant en soi, il devient maintenant nécessairement un objet, auquel on a droit et que, comme objet d'un droit, on peut se procurer. Là où la liberté du faire devient la liberté de se faire soi-même, on parvient nécessairement à nier le Créateur lui-même, et enfin par là, l'homme même – comme créature de Dieu, comme image de Dieu – est dégradé dans l'essence de son être. Dans la lutte pour la famille, l'être humain lui-même est en jeu. Et il devient évident que là où Dieu est nié, la dignité de l'être humain se dissout aussi. Celui qui défend Dieu, défend l'être humain ! »